

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Défibrillateur

L'association Firstresponder.be, basée à Spiez, a soumis une proposition en vue d'installer un défibrillateur dans la commune de Cortébert. Le Conseil municipal, après avoir étudié les différentes variantes possibles, a décidé d'opter pour une location annuelle. L'appareil sera selon toute vraisemblance installé à la salle polyvalente afin d'être accessible et visible depuis la route principale. Le coût sera de l'ordre de mille francs par année, qui est finalement peu de choses en regard d'une vie qui pourrait être sauvée par cet appareil. Avec un réseau de personnes formées qui vivent au village ou dans les environs immédiats, la présence du défibrillateur pourra permettre d'intervenir efficacement dans les toutes premières minutes, avant même l'arrivée d'une ambulance, ce qui augmente considérablement les chances de survie.

Travaux CFF

L'ancienne régie fédérale a informé que des travaux auront lieu sur la voie au village, notamment les 27/28 septembre et pourraient causer des désagréments. Les CFF remercient les riverains de leur compréhension.

Révision de citerne et route

La révision régulière des citernes de l'école et de la salle polyvalente doit être effectuée cette année. Le Conseil municipal a attribué le mandat pour ce faire à l'entreprise Mérillat de Malleray, pour un coût total de l'ordre de CHF 2'600.00. Les travaux seront effectués avant l'hiver afin de profiter du fait que les cuves contiennent peu de mazout en ce moment. Par ailleurs, les travaux de réfection de la rue des Riaux ont été attribués à l'entreprise Huguelet, et seront également effectués avant l'hiver après que le crédit décidé soit cas échéant entré en force.